

## Charte Equipe Occitanie

CHARTRE DES JOUEURS ET JOUEUSES SELECTIONNES EN EQUIPE DE LIGUE

*Rappel de la charte des joueurs de l'équipe de France*

**« Je porte bien plus qu'un polo  
C'est l'espoir de tous ceux qui croient en nous. C'est tout ce qu'on m'a donné.  
C'est tout ce que je dois rendre aujourd'hui.  
Ce n'est pas moi qui porte ce polo,  
C'est lui qui me porte. »**

Les soussignés, Joueurs et joueuses sélectionnés en Equipe de Ligue Occitanie et/ou dans les groupes de Ligue, conscient(e)s de l'investissement matériel, humain et financier de la ligue et de ses Partenaires, pour les aider à pratiquer le Golf au plus haut niveau, s'engagent individuellement à respecter les principes suivants qui constituent leur engagement personnel dans la réussite de l'équipe toute entière, sans le respect desquels ils n'auraient pas été sélectionnés :

1. Le/La joueur/euse s'engage à respecter le programme de jeu et de préparation établis par les personnes chargées de l'encadrement Ligue ainsi que toute règle de vie en communauté imposées par l'encadrement.
2. Le/La joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement qui favorise l'esprit d'équipe et de camaraderie entre tous les joueurs/euses de l'équipe.
3. Le/La joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire qui implique notamment le respect des autres joueurs/euses, du terrain sur lequel il/elle pratique le golf, de la ffgolf, de ses représentants ainsi que de ses Enseignants et des infrastructures hôtelières. Il/Elle s'abstiendra notamment d'adopter un comportement démonstratif négatif verbalement ou gestuellement.
4. Le/La joueur/euse s'engage à respecter un devoir de réserve lors de ses commentaires sur tous les éléments liés aux relations avec les golfs d'accueil et les Partenaires (qualité du terrain, de l'accueil, méthode de coaching, etc...)
5. Tenue : En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à respecter son devoir de présentation et à porter les tenues de jeu de l'équipe de la Ligue. Il en est de même pour le/la joueur/euse pris(e) en charge partiellement ou intégralement sur un tournoi (sous peine de non défraiement). Hors situation de jeu, sur les golfs, le/la joueur/euse s'engage à porter une tenue vestimentaire correcte (interdiction de port du jean, tee-shirts, chemises sans cols) et à ne pas porter dans les lieux clos (casquette, visière, bob, chapeau...).
- . En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à ne pas utiliser de téléphone portable, à ne pas boire d'alcool et à ne pas fumer.
7. Le/La joueur/seuse s'engage à respecter les règles de l'étiquette et à ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants. Il/Elle s'engage également à ne jamais utiliser de produits pharmaceutiques sans un avis médical préalable. Il/Elle se renseigne auprès de son médecin sur la nécessité ou non de remplir un formulaire d'AUT (autorisation à usage thérapeutique) pour tout médicament prescrit.
8. Le/La joueur/euse s'engage à se soumettre à tous les examens médicaux de prévention et de contrôle, ainsi qu'à toutes les séances de préparations mentales et physiques proposées par les personnes chargées de l'encadrement de l'équipe.
9. En conformité avec les règles du statut amateur, le/la joueur/euse s'engage à concéder gratuitement, pour une durée indéterminée, son droit à l'image au profit de la ffgolf et de ses Partenaires, pour toute communication institutionnelle associée à l'équipe et à ses sponsors, sur tous supports et par tous moyens : presse, télévision, radios, internet, affichage, etc...
10. Le/La joueur/euse s'engage à mettre en œuvre systématiquement les protocoles d'échauffement (physique et général) préconisés par l'ETR